

an XIII et 1806

DÉPARTEMENT

DE
LA DYLE.

ARRONDISSEMENT

DE

COMMUNE D *N. D. au Bois*

REGISTRE DE DÉCÈS.

Le présent REGISTRE, destiné à inscrire de suite et sans aucun blanc, les Actes de DÉCÈS des Citoyens de la Commune d *N. D. au Bois* pendant l'An *quatorze* contient *quatre* feuillets, qui ont été cotés et paraphés par nous Président du Tribunal de première Instance, séant à *Bruxelles* conformément à l'Article 41 du Code Civil.

A *Bruxelles* le 2 complémentaire an treize
Elly: Frico vica-prés



premier feuillet chapitre 2
ACTE DE DÉCÈS.



Du ~~vingt~~ ^{quatorze} jour du mois de vendémiaire
l'an ~~deux~~ ^{trois}

Acte de décès de Jean Baptiste Gullebaert décédé
le ~~treizième~~ ^{quatorzième} jour du mois de vendémiaire à onze heures
du matin, profession de ~~tailleur~~ ^{journalier}, âgé de ~~soixante~~ ^{soixant-dix} ans,
né à ~~Paris~~ ^{Paris}, département de ~~Paris~~ ^{Paris}, demeurant
à Notre Dame au Bois, époux de ~~Marie~~ ^{Marie}
fils de ~~la patrie~~ ^{la patrie}, âgé
de ~~soixante~~ ^{soixant-dix} ans, profession de ~~tailleur~~ ^{journalier}, domicilié
à Notre Dame au Bois, et de ~~Marie~~ ^{Marie}, âgée
de ~~soixante~~ ^{soixant-dix} ans, profession de ~~tailleur~~ ^{journalier}, domiciliée
à ~~Paris~~ ^{Paris}

Sur la déclaration à moi faite par M. Antoine Willms
à Notre Dame au Bois, profession de ~~journalier~~ ^{journalier}, âgé de quarantetrois ans, demeurant
du défunt, et par M. Jean Baptiste Devester, âgé
de vingt dix ans, demeurant à Notre Dame au Bois, profession
de ~~journalier~~ ^{journalier}, qui a dit être voisin du défunt. et après
lecture faite ont signé
Jeanne Baptiste Devester

Constaté suivant la loi et lecture du présent acte donnée aux parties
comparantes, par moi Jossé Jean Charles Antoine Grabels Maire
de Notre Dame au Bois, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné,

J. Grabels

ACTE DE DÉCÈS.

Du vingt deux^{me} jour du mois de mai 1806
l'an quatorze - Dix huit cent Six

Acte de décès de Charles Tajmans
le vingt deuxieme jour du mois de mai
du relevé, profession de décédé
né à notre dame au bois, département de la dyle, à deux heures
à notre dame au bois, épou d ,
fils de mathieu Tajmans , âgé
de trente deux ans, profession de Boulanger, domicilié
à notre dame au bois et de marie anne balseau, , âgée
de trente trois ans, profession de journalière, domiciliée
à notre dame au Bois

Sur la déclaration à moi faite par M mathieu Tajmans
pere de l'enfant, âgé de trente deux ans, demeurant
à notre dame au bois, profession de Boulanger, qui a dit être pere
du défunt, et par M Charles Tajmans, , âgé
de vingt un ans, demeurant à notre dame au bois, profession
de journalier, qui a dit être voisin du défunt et après
lecture ont signé

Mathieu Tajmans. Charles Tajmans

Constaté suivant la loi et lecture du présent acte donnée aux parties
comparantes, par moi j^{se} Jean Charles Antoine Crabeels Maire
de Notre dame au Bois, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné,

J. C. Crabeels



ACTE DE DÉCÈS.

Du vingt deux^{me} jour du mois de octobre 1806
l'an quatorze - Dix huit cent Six

Acte de décès de marie gene décédé
le vingt deuxieme jour du mois de octobre, à neuf heures
du relevé profession de servante, âgée de dix huit ans, ,
né à notre dame au bois département de la dyle, , demeurant
à notre dame au bois épou d ,
fils de Clement gene, , âgé
de , ans, profession de , domicilié
à , et de marie anne gossens, , âgée
de , ans, profession de , domiciliée
à ,

Sur la déclaration à moi faite par M guillaume Lefevre
, âgé de cinquante ans, demeurant
à notre dame au bois, profession de tisserant, qui a dit être parent
de la défunte, et par M Jean Baptiste De Neustre, , âgé
de vingt sept ans, demeurant à notre dame au bois, profession
de journalier, qui a dit être voisin de la défunte
et après lecture ont signé. guillaume Lefevre
Joannes Baptistas De Neustre

Constaté suivant la loi et lecture du présent acte donnée aux parties
comparantes, par moi j^{se} Jean Charles Antoine Crabeels Maire
de Notre dame au Bois, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil, soussigné,

J. C. Crabeels

Clos et Arrêté le présent Registre par nous Maire
de Notre dame au Bois le cinq janvier de l'an dix huit
- cent et Sept

J. C. Crabeels



ACTE DE DÉCÈS.

Du jour du mois de
 l'an

Acte de décès de
 le jour du mois de
 du , profession de , âgé de
 né à , département de , demeurant
 à , épou d ,
 fil de , âgé
 de , domicilié
 à , âgée
 de , profession de , domiciliée
 à

Sur la déclaration à moi faite par M
 , âgé de ans, demeurant
 à , profession de , qui a dit être
 d défunt , et par M , âgé
 de ans, demeurant à , profession
 de , qui a dit être d défunt

Constaté suivant la loi et lecture du présent acte donnée aux parties
 comparantes, par moi Maire
 d , faisant les fonctions d'officier public de
 l'état civil, soussigné,

Quatrième et dernière feuille. CH. J. P. O. 508 ACTE DE DÉCÈS.

Du jour du mois de
 l'an

Acte de décès de
 le jour du mois de
 du , profession de , âgé de
 né à , département d , demeurant
 à , épou d ,
 fil de , âgé
 de , profession de , domicilié
 à , et de , âgée
 de , profession de , domiciliée
 à

Sur la déclaration à moi faite par M
 , âgé de ans, demeurant
 à , profession de , qui a dit être
 d défunt , et par M , âgé
 de ans, demeurant à , profession
 de , qui a dit être d défunt

Constaté suivant la loi et lecture du présent acte donnée aux parties
 comparantes, par moi Maire
 d , faisant les fonctions d'officier public de
 l'état civil, soussigné,